



# DOSSIER INSCRIPTION

## RASSEMBLEMENT EQUILIBERTÉ

### Du 25 au 29/07/2024

Domaine de Soulièvres  
à AIRVAULT . 79600

### Cavaliers, Meneurs, Accompagnants



## Dossier d'inscription (individuel ou groupe)

### Clôture des engagements le 17 juillet 2024

Au-delà du 17/07, aucune annulation ne sera acceptée sauf cas exceptionnel avec certificat médical (pour les humains) ou certificat vétérinaire (pour les équidés)

L'inscription préalable sera obligatoire même pour les randonneurs qui ne seront présents qu'une journée.

Le rassemblement s'organisera en fonction de la réglementation sanitaire en vigueur en juillet 2024.

Vous pourrez nous rejoindre dès le jeudi 25 juillet à partir de 14h et rester en notre compagnie jusqu'au lundi 29 juillet.

Nous proposons aux randonneurs qui le souhaiteront, un repas le jeudi soir, le dimanche soir ainsi que le lundi matin **UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION**

Les équidés ne pourront être acceptés que s'ils sont identifiés (n° sire et puce) avec la vaccination grippe équine à jour. Ils devront présenter un bon état général et répondre à toutes les exigences sanitaires.

Le carnet d'identification devra être présenté à l'arrivée.

Des contrôles ponctuels d'identification pourront être effectués.

Vous devrez aussi présenter vos attestations d'assurance. Ayez avec vous ces documents au moment de votre inscription.

**Toutes les informations sont sur le site :**

<https://equiliberte.org/event/rassemblement-equiliberte-2024-deux-sevres/>

**Nous vous encourageons vivement à passer par le bulletin d'inscription en ligne sur le site : une boisson sera offerte à ceux qui choisiront cette solution !**

## Information importante concernant les assurances

Conformément à la loi de 1984 modifiée en 1992 relative aux associations sportives et d'activités physiques, EquiLiberté 79 vous informe que la randonnée équestre entre dans le cadre des activités à risques. La participation au rassemblement exige donc que vous et vos équidés soyez correctement assuré(e) individuellement pour les risques encourus

Tous les participants cavaliers ou meneurs doivent être couverts en Responsabilité Civile (RC) pour la pratique de l'équitation : Adhésion et assurance RC EquiLiberté, ou équivalent des autres fédérations (FFE, FREF, MTHA,...). Peu d'assurances multirisques habitation proposent cette couverture. Si vous pensez que c'est le cas de la vôtre, nous vous demandons impérativement de télécharger l'attestation suivante et de la faire remplir par votre assureur pour la joindre à votre dossier : <https://equiliberte.org/wp-content/uploads/2024/01/attestation-RC.pdf>

Il est également possible de vous fournir des assurances RC pratique de l'équitation à la journée (5€)

**Tous les chevaux doivent être couverts en Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidés (RCPE).** L'assurance cavalier ne couvre pas votre cheval quand vous n'êtes pas en action d'équitation, par exemple quand il est au paddock. Ces RCPE sont proposées par les fédérations d'équitation (EquiLiberté, FFE, etc.). Comme pour la RC cavalier, certaines multirisques habitation couvrent votre cheval. Si c'est le cas de la vôtre, nous vous demandons impérativement de télécharger l'attestation suivante et de la faire remplir par votre assureur pour la joindre à votre dossier : <https://equiliberte.org/wp-content/uploads/2024/01/attestation-RCPE.pdf>

**Pour les adhérents EquiLiberté, votre facture peut servir d'attestation RC et RCPE, si vous avez pris ces options.**

**Dans tous les cas, l'absence de ces justificatifs, ou d'autres documents comme le carnet du cheval, votre inscription sera refusée.**

**Les personnes randonnant hors des tracés fournis, ne sont plus assurées par l'organisation. Celle-ci se décharge de toutes responsabilités dans ces conditions.**

**Il est conseillé de souscrire une assurance dommages corporels.**

## Consignes pour remplir le bulletin d'inscription

**ATTENTION : les bulletins sont nominatifs (un bulletin par participant à son nom, qu'il soit cavalier, meneur ou accompagnant)**

**Les zones surlignées en jaune sont à renseigner impérativement**

Dans le cas d'un paragraphe avec plusieurs options possibles matérialisées sous forme de cases à cocher (☐), il est impératif de cocher au moins une option.

### **PIÈCES OBLIGATOIRES à JOINDRE à L'INSCRIPTION**

- Photocopie Carnet du Cheval (Page d'Identification + Page Vaccination à jour)
- Photocopie des Assurances (RC et RCPE)
- Règlement intérieur daté et signé par vos soins
- Chèque à l'ordre d'EquiLiberté Signature

## Date inscription :

### Étape 1 : Informations sur le participant

#### **Civilité**

- Mr
- Mme

**NOM :**

**PRÉNOM :**

**ADRESSE :**

COMPLÉMENT D'ADRESSE :

**CODE POSTAL :** **VILLE :**

**E-mail :**

**TÉLÉPHONE :**

**DATE DE NAISSANCE :**

**Si l'inscrit est mineur**

- Je déclare sur l'honneur avoir une déclaration parentale

**PREMIÈRE PARTICIPATION AU RASSEMBLEMENT ANNUEL EQUILIBERTÉ**

- Oui
- Non

## Étape 2 : Mes documents et chevaux (4 maximum)

### Mon équipe s'appelle :

Nom de l'équipe (attention à bien vous coordonner sur le libellé avec les autres membres de l'équipe !!)

### Je participe en tant que :

- Cavalier
- Meneur
- Accompagnant

Accompagnant : passager attelage, vététiste ou marcheur

Date d'arrivée :

Heure d'arrivée :

Me placer près de :

Type de véhicules :

(Noms et prénoms

(Marque et Gabarit)

### N° adhérent EquiLiberté ou numéro de licence FFE ou numéro de police d'assurance :

Joindre votre document attestant que vous êtes bien couvert en Responsabilité Civile pour la pratique de l'équitation (**obligatoire pour les cavaliers et meneurs**)

### Je souhaite venir avec :

- 1 Cheval
- 2 Chevaux
- 3 Chevaux
- 4 Chevaux

Nom Cheval 1 :

N° SIRE Cheval 1 :

N° Transpondeur Cheval 1 :

Joindre une copie de votre Carnet vaccination à jour pour votre cheval 1 (obligatoire)

Joindre votre document attestant que votre cheval 1 est couvert en RCPE (obligatoire)

Nom Cheval 2 :

N° SIRE Cheval 2 :

N° Transpondeur Cheval 2 :

Joindre une copie de votre Carnet vaccination à jour pour votre cheval 2 (obligatoire)

Joindre votre document attestant que votre cheval 2 est couvert en RCPE (obligatoire)

Nom Cheval 3 :

N° SIRE Cheval 1 :

N° Transpondeur Cheval 3 :

Joindre une copie de votre Carnet vaccination à jour pour votre cheval 3 (obligatoire)

Joindre votre document attestant que votre cheval 3 est couvert en RCPE (obligatoire)

Nom Cheval 4 :

N° SIRE Cheval 1 :

N° Transpondeur Cheval 4 :

Joindre une copie de votre Carnet vaccination à jour pour votre cheval 4 (obligatoire)

Joindre votre document attestant que votre cheval 4 est couvert en RCPE (obligatoire)

## Étape 3 : Mon forfait et mes options

### Formule

Forfait

A la carte

Option

Option repas végétarien

### SI FORMULE = "FORFAIT"

#### Tous les forfaits comprennent :

- Inscription et accès à tous les services
- Le vin d'honneur du Vendredi
- Le dîner de gala du Vendredi

#### Les forfaits « avec repas » comprennent en plus :

- Les petits déjeuners des Vendredi – Samedi – Dimanche
- Les pique-niques des Vendredi – Samedi – Dimanche
- Le dîner du samedi

### Type de Forfait : (si Formule = "Forfait")

- Forfait avec repas adulte adhérent EquiLiberté – 165 euros
- Forfait avec repas adulte non adhérent EquiLiberté – 185 euros
- Forfait avec repas enfant moins de 12 ans – 130 euros
- Forfait avec repas adulte accompagnant adhérent EquiLiberté – 160 euros
- Forfait avec repas adulte accompagnant non adhérent EquiLiberté – 180 euros
- Forfait sans repas adhérent EquiLiberté – 80 euros
- Forfait sans repas non adhérent EquiLiberté – 90 euros

### SI FORMULE = "A LA CARTE"

#### Les inscriptions rando à la journée comprennent :

- La participation à la randonnée
- Café d'accueil
- Pique-nique du midi

### Inscription rando à la journée Vendredi \*

- Adhérent EquiLiberté – 25 euros
- Non Adhérent EquiLiberté – 30 euros
- Pas de randonnée Vendredi – 0 euros

### Inscription rando à la journée Samedi \*

- Adhérent EquiLiberté – 25 euros
- Non Adhérent EquiLiberté – 30 euros
- Pas de randonnée Samedi – 0 euros

### Inscription rando à la journée Dimanche \*

- Adhérent EquiLiberté – 25 euros
- Non Adhérent EquiLiberté – 30 euros
- Pas de randonnée Dimanche – 0 euros

### **VENDREDI Petit déjeuner \***

- Pas de petit déj – 0 euros
- Petit déjeuner – 10 euros

### **SAMEDI Petit déjeuner \***

- Pas de petit déj – 0 euros
- Petit Déjeuner – 10 euros

### **DIMANCHE Petit déjeuner \***

- Pas de petit Déj – 0 euros
- Petit Déjeuner – 10 euros

### **VENDREDI Repas de Gala \***

- Pas de repas de gala – 0 euros
- Vin d'honneur, repas de gala – 40 euros

### **SAMEDI Dîner \***

- Pas de dîner – 0 euros
- Dîner – 25 euros

## **SI FORMULE = "A LA CARTE" ou "FORFAIT"**

### **Ajouter un repas :**

- Pas de repas – 0 euros
- Jeudi soir dîner – 17 euros
- Dimanche soir dîner – 17 euros
- Lundi petit déjeuner – 8 euros
- Dimanche dîner et lundi petit déj – 25 euros
- Dîners de Jeudi et de Dimanche – 34 euros
- Les trois repas – 42 euros

Il est possible d'inviter des personnes à la soirée GALA du vendredi soir en dehors du cadre du Rassemblement EquiLiberté, avec une participation de 40 euros (vin compris).

- Pas d'invité – 0 euros
- 1 invité – 40 euros
- 2 invités – 80 euros

## **Règlement : Total ....., €**

- Par chèque ou chèque vacances à envoyer à l'adresse suivante :  
Florence Heuzard - 8 Rue des mésanges bleues - 44850 Launay
- Vous recevrez un email de confirmation d'inscription reprenant les principales informations du bulletin. Votre inscription sera définitive après vérification des pièces jointes et à réception du chèque. Vous recevrez alors votre bulletin d'inscription validé.

## **Étape 4 : Engagement**

REGLEMENT INTÉRIEUR (ci-dessous) à remplir et signer, avec la mention : "Je reconnais avoir lu le Règlement Intérieur du Rassemblement et je l'accepte"

## ORGANISATION

- Pour les rassemblements l'organisateur met à disposition un lieu de stationnement déclaré à l'IFCE, chacun des participants restant seul responsable de son installation, de sa sécurité et de celle de ses animaux (équidés, chiens) dont il conserve la garde pleine et entière.
- Au départ, une carte (de préférence au 1/25000ème) sera distribuée aux participants. Elle indiquera les circuits, les zones potentiellement dangereuses, les points de ravitaillement et de pique-nique, ainsi que les n° de téléphone de secours.
- En application du règlement intérieur de la fédération EquiLiberté 79, les cavaliers participant à la randonnée doivent être en possession d'une RC couvrant leur responsabilité en cas de dommage causé à autrui dans le cadre de l'activité proposée (carte EquiLiberté, licence FFE ou autre).
- Lors de l'inscription il est possible de souscrire cette RC pour la journée en en faisant la demande aux organisateurs.
- Sans refus écrit indiqué aux organisateurs les participants sont considérés comme autorisant l'utilisation de leur image prise dans le cadre de la randonnée à des fins de promotion de cette activité.

### RECOMMANDATIONS

- Pour les cavaliers, l'équitation étant considérée comme sport à risque, il est conseillé de se munir des protections usuelles (casque, plastron, étriers de sécurité). La souscription de garanties corporelles est également fortement conseillée.
- Les mineurs (port du casque obligatoire) doivent être sous la responsabilité de leurs parents ou d'un majeur désigné par eux.
- Chaque cavalier ou meneur doit être en mesure de maîtriser sa monture ou son attelage en toute circonstance, avec un matériel adapté au niveau du couple cavalier/cheval.
- Les participants s'engagent à respecter strictement le code de la route et les consignes des organisateurs.

### PRESCRIPTIONS SANITAIRES

- En application de l'arrêté préfectoral n° 2017-03653 réglementant les rassemblements d'équidés dans le département des Deux-Sèvres, les équidés doivent être identifiés (n° SIRE et puce) avec vaccination grippe équine à jour. Ils devront présenter un bon état général et répondre à toutes les exigences sanitaires fixées dans l'arrêté. Un vétérinaire sanitaire est désigné le jour du rassemblement.
- Le carnet d'identification devra être présenté à l'arrivée et des contrôles aléatoires pourront être effectués, tout manquement pour défaut de sécurité sanitaire du rassemblement devant être signalé par l'organisateur aux services préfectoraux.
- En cas de besoin, les frais d'intervention du vétérinaire sanitaire seront à la charge du détenteur de l'animal.

**Tout manquement à ce règlement pourra être sanctionné par une exclusion immédiate du rassemblement sans dédommagement.**

### CONSIGNES et SÉCURITÉ

- Chiens tenus en laisse
- Prévoir piquets, fils et clôture électrique individuelle. Préciser si vos chevaux sont "entiers", il est impératif de le signaler lors de l'inscription. Il faudra aussi le redire à votre arrivée et leur mettre un nœud blanc dans la queue pour les randos. Votre paddock est sous votre entière responsabilité.
- Si vous n'êtes pas titulaire d'une carte EquiLiberté avec assurance ou membre de la FFE, vous devrez produire un justificatif d'assurance relatif à votre couverture pour la pratique de l'équitation.
- Il est possible de souscrire une assurance RC à la journée.
- L'équitation étant considérée comme une activité à risque, il est recommandé d'utiliser les protections usuelles (casque etc.)
- Il est fortement recommandé d'avoir une couverture assurance garantie corporelle



## DESCRIPTION des SERVICES

- Accès au site du rassemblement et à l'ensemble de ses commodités (toilettes, douches collectives etc.), avec emplacement pour votre bivouac (tente et/ou véhicules)
- Emplacement pour monter un paddock
- Foin et eau sur place
- Petit-déjeuner, pique-nique, repas selon vos réservations
- Accès à l'ensemble des animations prévues : spectacles équestres, DJ, concerts ...

## CIRCUITS

- Les circuits seront balisés
- Vous aurez bien entendu, une carte à votre disposition

## PROGRAMME

### Jeudi 25 juillet

Accueil possible à partir de 14h

Repas du jeudi soir : soit sur réservation soit dîner à apporter

### Vendredi 26 juillet

Petit déjeuner pour ceux qui sont sur place

Café d'accueil pour ceux qui arrivent

Distribution des pique-niques

Randonnée

Retour au bivouac

Spectacles équestres

Stands exposants

Diverses animations

Dîner dansant ouvert à tous

### Samedi 27 juillet

Petit déjeuner pour ceux qui sont sur place

Café d'accueil pour ceux qui arrivent

Distribution des pique-niques

Défilé

Randonnée

Retour au bivouac

Baptêmes poneys

Spectacles équestres

Concerts

Stands exposants

Diverses animations

Dîner surprise

### Dimanche 28 juillet

Petit déjeuner

Café d'accueil pour ceux qui arrivent.

Distribution des pique-niques

Randonnée

Repas du dimanche soir avec inscription au repas

### Lundi 29 juillet

Petit déjeuner pour ceux qui ont réservé

# RÈGLEMENT INTERIEUR

Suite aux crises sanitaires concernant certaines espèces animales au cours de ces dernières années, le ministère de l'agriculture met en place des règles concernant les mouvements et les rassemblements pour toutes les espèces.

Le présent règlement intérieur a pour but d'informer l'ensemble des participants des règles qu'ils doivent respecter pour participer aux randonnées équestres EquiLiberté du département des Deux-Sèvres.

Merci d'avoir la courtoisie de favoriser le travail des associations qui, pour notre plus grand plaisir, organisent des randonnées.

Toute intervention d'un vétérinaire nécessitée par l'état sanitaire non satisfaisant d'un équidé sera à la charge du propriétaire de cet équidé.

Sans refus écrit indiqué aux organisateurs, les participants sont considérés comme autorisant l'utilisation de leur image prise dans le cadre de la randonnée à des fins de promotion de cette activité.

## I . Les règles sanitaires (application de la circulaire du 12 juillet 2017)

1. Tout cheval participant à une randonnée EquiLiberté doit être pucé, vacciné et à jour de ses vaccins.
2. Tout cheval participant à une randonnée EquiLiberté doit être dans un état sanitaire acceptable.
3. À l'inscription, les papiers des chevaux doivent être présentés avec le numéro de SIRE et le carnet de vaccination afin de contrôler le respect des règles sanitaires et de permettre à l'association organisatrice de remplir le registre obligatoire prévu à cet effet.
4. EquiLiberté 79 et EquiLiberté National qui organisent la randonnée se donnent le pouvoir de contrôler, par un lecteur de puce, l'identification de l'équidé présenté.
5. Un vétérinaire habilité peut contrôler les papiers, les chevaux et leur identité.
6. Tout randonneur ne respectant pas ces règles ne pourra en aucun cas participer à la randonnée.

## II . Assurance

Chaque randonneur participant à une randonnée EquiLiberté doit détenir une assurance couvrant en RC/pratique de l'équitation (Adhésion EquiLiberté + RC, Licence FFE ou équivalent) et doit fournir une attestation.

Chaque équidé doit être couvert en RCPE (EquiLiberté, FFE ou équivalent) et doit fournir une attestation

Pour les randonneurs qui ne disposeraient pas d'assurance RC pratique de l'équitation ou qui n'en apporteraient pas la preuve à l'inscription, deux options sont possibles : Prendre une adhésion EquiLiberté à la journée lors de l'inscription ou Ne pas participer à la randonnée.

Les chevaux ne disposant pas de RCPE seront refusés.

## III . Règles de convivialité en randonnée

Afin d'assurer à chaque participant le plaisir de randonnée en toute sécurité, il est demandé de respecter quelques règles de sécurité.

- A. Respecter les consignes données à chaque randonnée sur les parcours, les pauses, les signalisations...
- B. Pour doubler sur les chemins, éviter d'aller à vive allure (galop, trot) et ayez la courtoisie de prévenir.
- C. Pendant les pauses, les attelages doivent être dételés ou le meneur doit rester aux guides.  
Porter une attention particulière aux jeunes chevaux qui découvrent la randonnée. Ces quelques règles ont pour but de respecter les réglementations en vigueur et de permettre à chacun de randonner avec plaisir et dans la convivialité.

## IV . Recommandations

- A. Pour les cavaliers, l'équitation étant considérée comme sport à risque, il est conseillé de se munir des protections usuelles (casque, plastron, étriers de sécurité, ...). La souscription de garanties corporelles est également conseillée.
- B. Les mineurs (port du casque obligatoire) doivent être sous la responsabilité de leurs parents ou d'un majeur désigné par eux.
- C. Chaque cavalier ou meneur doit être en mesure de maîtriser sa monture ou son attelage en toute circonstances, avec un matériel adapté au niveau du coupe cavalier/cheval.
- D. Les participants s'engagent à respecter strictement le code de la route et les consignes des organisateurs.
- E. Sans refus écrit indiqué aux organisateurs les participants sont considérés comme autorisant l'utilisation de leur image prise dans le cadre de la randonnée à des fins de promotion de cette activité.
- F. Pour les rassemblements l'organisateur met à disposition un lieu de stationnement déclaré à l'IFCE, chacun des participants restant seul responsable de son installation, de sa sécurité et de celle de ses équidés dont il conserve la garde pleine et entière.

Je soussigné nom : ..... prénom : ..... certifie avoir pris connaissance de ce règlement intérieur et m'engage à le respecter et fournir l'ensemble des documents nécessaires.

Je certifie être assuré(e) pour la pratique de l'équitation d'extérieur pour la durée du Rassemblement EquiLiberté, et je m'engage à fournir un certificat d'assurance relatif à cette responsabilité civile sur demande du Comité d'Organisation.

Je reconnais avoir lu le Règlement Intérieur du Rassemblement et je l'accepte.

Je reconnais avoir été informé(e) qu'il est fortement recommandé de m'assurer pour la pratique des activités physiques à risques en général et celle de l'équitation de randonnée (dommages causés à moi-même, aux tiers, aux chevaux et aux autres biens) et de souscrire une assurance couverture garantie corporelle (facultative).

Fait à

le

Signature